



Organe subsidiaire de mise en œuvre
Trente-huitième session
Bonn, 3-14 juin 2013

Point 18 b) de l'ordre du jour provisoire

Questions administratives, financières et institutionnelles
Budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015**Projet de budget-programme pour l'exercice biennal
2014-2015****Note de la Secrétaire exécutive****Rectificatif****1. Tableau 6**

Remplacer le tableau 6 par le tableau ci-dessous.

Tableau 6

**Ressources nécessaires au titre du Fonds d'affectation spéciale
pour la participation au processus de la Convention**

<i>Nombre de représentants</i>	<i>Coût estimatif (euros)^a</i>
Appui destiné à permettre à un représentant de chaque Partie pouvant prétendre à cette forme d'aide de participer à une session d'une semaine organisée à Bonn (Allemagne)	615 000
Appui destiné à permettre à un représentant de chaque Partie pouvant prétendre à cette forme d'aide de participer à une session de deux semaines organisée à Bonn	960 000
Appui destiné à permettre à un représentant de chaque Partie pouvant prétendre à cette forme d'aide et à un deuxième représentant de chacun des pays comptant parmi les moins avancés et de chaque petit État insulaire en développement de participer à une session de deux semaines organisée à Bonn	1 485 000
Appui destiné à permettre à deux représentants de chaque Partie pouvant prétendre à cette forme d'aide de participer à une session de deux semaines organisée en Pologne	1 935 000
Appui destiné à permettre à deux représentants de chaque Partie pouvant prétendre à cette forme d'aide et à un représentant de chacun des pays comptant parmi les moins avancés et de chaque petit État insulaire en développement de participer à une session de deux semaines organisée en Pologne	2 465 000

^a Les prévisions de dépenses comprennent les dépenses d'appui aux programmes.

2. Tableau 12

Remplacer le tableau 12 par le tableau ci-dessous.

Tableau 12
Coûts salariaux standard^a

<i>Classe^b</i>	<i>2010-2011 (euros)</i>	<i>2012-2013 (euros)</i>	<i>2014-2015 (euros)</i>
SSG	194 000	194 000	194 000
D-2	176 000	176 000	177 000
D-1	163 000	164 000	166 000
P-5	142 000	145 000	151 000
P-4	124 000	124 000	128 000
P-3	105 000	105 000	109 000
P-2	85 000	89 000	94 000
G	62 000	63 000	63 000

^a Seulement 98 % des coûts salariaux standard ont été pris en compte pour établir le budget-programme de l'exercice 2014-2015.

^b Sous-secrétaire général (SSG), directeur (D), administrateur (P) et agent des services généraux (G).